

ZONE SUD-OUEST COMMERCIALE

Sysco | France
Au cœur de
l'alimentation
et du service

TEL 05.62.89.25.25
FAX 05.32.00.61.27

RÈGLEMENT À ADRESSER :

Sysco France
CS 30041 - 76201 Dieppe Cedex
IBAN :

FR7630004003420002001211042
BIC:BNPAFRPPXXX

Capital 100.000.000,00 Euro

SYSCO FRANCE SAS

M.I.N. DE RUNGIS, BATIMENT A1 - 94550 CHEVILLY-LARUE
APE 46.39A - RCS CRETEIL 316807015 - N° TVA FR22316807015

VOS RÉF.	
N° CLIENT	796587
N° FACTURE	1251950402
TYPE PRODUIT	

N° REP.	DATE FACTURE
SOUL16	23.10.2025
N° TEL.	DATE ÉCHÉANCE
S04	15.11.2025
FACTURE	

DATE LIVRAISON	0210
23.10.2025	
JOUR	NB LIASSE
Jeudi	1/1
N° TOURNÉE	PAGE
144124	1/1

ADRESSE DE LIVRAISON	ADRESSE DE FACTURATION
REST. LA VENUS	REST. LA VENUS
SARL N.G.D.	SARL N.G.D.
28 RUE DES PHILIPS	28 RUE DES PHILIPS
SQUARE DE VENUS	SQUARE DE VENUS
46220 PRAYSSAC	46220 PRAYSSAC

TEL.: 0565224710 TEL.MOBILE: 0676439178 V/TVA : FR 55835273772

ORIGINAL

POIDS LIVRÉ: 10,000 KGS

CARTONS	SOUS-CART.	CODE PDT	DÉSIGNATION DU PRODUIT	P.U BRUT	**	QUANTITÉ	U.F.	P.U NET	C TVA	MONTANT H.T.
1	FR Y 16747		VIN CHAUD BI 10 L Etat du produit(S = surgelé, H = hygiène, F = frais, A = ambiant) - > Toute réclamation doit être signalée à votre agence sous 48H après livraison. Cde:1644640277-22/10/25	Prix PROMO	#	1,000	BI	29,000	2	29,00
Conformément aux règles SEPA, le montant de cette facture sera prélevé sur votre compte bancaire Référence du mandat SEPA: BFS-10023711 - Notre identifiant créancier: FR63ZZZ429556										

CODE	TAUX TVA	BASE H.T.	MONTANT TVA	TOTAL H.T.	MODE DE RÈGLEMENT	DATE FACTURE
2	20,0	29,00	5,80	29,00	Prélèvement SEPA	23.10.2025

TOTAL TVA	ESCOMPTÉ	INTERETS DE RETARD	DATE EXIGIBILITÉ

SIGNATURE DU LIVREUR SI RÈGLEMENT :		SIGNATURE CLIENT :	
Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les termes et conditions imprimés sur les deux faces du présent document y compris l'attribution de compétence (art. 11) au tribunal de commerce de Paris.		Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les termes et conditions imprimés sur les deux faces du présent document y compris l'attribution de compétence (art. 11) au tribunal de commerce de Paris.	
Marchandise reçue en bon état et dans les quantités facturées.		Marchandise reçue en bon état et dans les quantités facturées.	
SIGNATURE CLIENT :		SIGNATURE CLIENT :	
CHÈQUE		ESPÈCES	
N° CLIENT		N° FACTURE	
TYPE FACT		MONTANT DE LA FACTURE	